



LETTRE DE POLITIQUE ECONOMIQUE

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES IDE A LA CROISSANCE « PRO-PAUVRE » EN CÔTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE A PARTIR DES INDICES NUMERIQUES ET DE PROFONDEUR DE LA PAUVRETE

LPE N° 01/2009

Année de publication :
Octobre 2010

Wautabouna OUATTARA

1. Introduction

Il est de plus en plus admis que le pauvre est celui qui ne réunit pas les conditions minimales de bien-être telles que les comprennent les sociétés à travers le monde. Ravallion et Datt (2002) précisent qu'une telle définition tient compte des interventions publiques dans l'éducation primaire, les soins de santé primaires, les routes en zone rurale, l'adduction d'eau/eaux usées et les groupes cibles. Ces variations des caractéristiques et des dimensions de la pauvreté soulignent combien il est nécessaire de procéder à des analyses qui utilisent différentes sources de façon à pouvoir intervenir adéquatement. Parmi les questions que se posent de nombreux économistes, il y a la possibilité de détection des

besoins des pauvres et la recherche d'outils et d'instruments de politiques économiques efficaces pour mieux soulager les économiquement faibles. Au-delà des dépenses publiques productives, la plupart des observateurs s'accordent à reconnaître le rôle important joué par les investissements directs étrangers (IDE) dans la lutte contre la pauvreté. Aussi, expliquer la contribution des IDE dans la lutte contre la pauvreté à travers la croissance économique constitue-t-il le principal objectif de cette Lettre de Politique Economique. Seuls les indices numérique et de profondeur de la pauvreté seront pris en compte. Le débat aujourd'hui réside sur la nature et la pertinence des interventions extérieures. Comment les

investissements directs étrangers peuvent-ils faire reculer la pauvreté par le biais de la croissance économique ? A l'instar des pays en développement dans le monde, les autorités ivoiriennes ont fait de la lutte contre la pauvreté une des préoccupations majeures dans leur programme de développement. Cette Lettre se structure en plusieurs parties. Dans la section 2, est présenté un exposé sur l'évolution de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Elle est suivie de la section 3 qui porte sur la revue de la littérature. Les résultats issus des calculs d'élasticités sont contenus dans la section 4. Une conclusion est rédigée dans la dernière section.

Cette lettre de
Politique Economique
est tirée de Politique
Economique et
Développement
(PED) n° 01/2009
de la CAPEC.

2. L'évolution de la pauvreté et des inégalités en Côte d'Ivoire

Estimée à plus de 18 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire enregistre environ 15,5% de sa population qui vit en deca du seuil de pauvreté (PNUD, 2004). En d'autres termes, plus de 2,5 millions de personnes y vivent avec moins deux dollars par jour. En 2003, sur la base de l'indicateur de développement humain (IDH), ce géant de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) s'est classé à la 163^{ème} place sur un total de 177. De même, l'indicateur de pauvreté humain (IPH) qui s'attache aux déficits rencontrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine (durée de vie, niveau d'instruction et condition de vie) fait état d'une proportion de 48%

de la population ivoirienne affectée par les différentes formes de pauvreté. Cet état des lieux est assez révélateur de la difficile situation socioéconomique dans laquelle la Côte d'Ivoire se trouve depuis la fin des années 1990. Les données sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités en Côte d'Ivoire nous sont fournies par l'Institut national de la statistique (INS, 2009). Cet établissement a réalisé de 1975 à 2008, plusieurs enquêtes nationales auprès des ménages dont la plus récente est « Enquête sur le niveau de vie des ménages » (ENV 2008). De façon globale, les données indiquent que la population de pauvres a régulièrement augmenté en Côte d'Ivoire.

Estimée à 10% en moyenne en 1985, les pauvres culminent à environ 38,4% en 2002 et à 48,9% en 2008. Le gap de pauvreté est ainsi passé de 12,9% en 2002 à 18,19% en 2008, ce qui implique qu'il faut plus d'efforts pour sortir les populations de la pauvreté qu'en 2002. Environ 10% de la population ivoirienne continue de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté depuis près de 20 ans. Plus de 14% de la population rurale n'arrive pas à satisfaire les besoins de consommation (alimentaire, soins de santé, éducation, loyer, eau, électricité, combustible, transport, habillement, etc.).

3. La revue de la littérature

Les théories qui présentent les investissements directs étrangers comme le moteur de la croissance économique ne font pas l'unanimité au sein des chercheurs et économistes. Les réflexions de Sahn et Younger (2004) ont permis de montrer que les fruits de la croissance économique induite par les politiques budgétaires expansionnistes ont globalement été profitables aux pauvres en Afrique subsaharienne. Cette conclusion est

partagée par Mwabu et Thorbecke (2004) dans une étude où la population concernée vivait essentiellement en zone rurale. La croissance 'pro-pauvre' résultante des investissements directs étrangers est une réalité dans certains pays en développement. La contribution de Lachaud (2007) en est une preuve. Il s'est intéressé au modèle de croissance pro-pauvre au Burkina Faso. Cependant les travaux de quelques analystes

semblent remettre en cause cette thèse. C'est le cas de Fieldo (2000) qui, dans une étude comparative des économies africaines, soutient que les pauvres ne sont guère les bénéficiaires des fruits de la croissance. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, nombreux sont les économistes qui se sont intéressés au phénomène de pauvreté urbaine et rurale. Citons entre autres Kakwani (2000) ou encore Kouadio Bénéié (2005).

Ce dernier s'est intéressé à une analyse du chômage de longue durée. Pour lui, l'inactivité professionnelle serait responsable de la pauvreté. Cependant, il n'explique pas le rôle stratégique des investissements directs étrangers comme moyen de

réduction de la paupérisation. Barrett, Bezuneh et Abond (2001) ont également mené des réflexions sur le modèle ivoirien. Dans une étude comparative avec la Côte d'Ivoire, ils justifient les meilleurs résultats réalisés au Kenya, en matière de lutte contre

la pauvreté, par la pertinence des projets sociaux et l'instauration d'un système de redistribution des richesses profitables aux pauvres par la réalisation des infrastructures de base.

4. Résultats du calcul des élasticités

D'une façon globale, en ne considérant que l'indice numérique de pauvreté, les différentes régions n'ont pas bénéficié uniformément des fruits de la croissance économique. Celles qui sont restées en marge significative sont essentiellement les régions du Centre-nord, du Centre-ouest, du Nord, du Nord-est, du Nord-ouest et de l'Ouest avec $\xi_0 < 1$. Elles ont respectivement un ratio de l'élasticité de la pauvreté globale rapportée à l'élasticité de la croissance de la pauvreté de 0,04 ; 0,53 ; 0,07 ;

- 0,45 ; -0,04 et 0,84 en 2008 ; et le constat reste le même pour les périodes d'observation de l'étude. En considérant l'indice de profondeur de pauvreté comme une caractéristique de la nature pro-pauvre, on note que les effets induits par les investissements directs étrangers sont partiellement modifiés. Les résultats indiquent une augmentation sensible du nombre de régions réalisant une croissance pro-pauvre. En plus des régions déjà identifiées comme ayant bénéficiées d'une croissance pro-pauvre, s'ajoutent les régions

du Centre-nord et du Nord-est. Sur les périodes d'observations de l'étude, elle enregistre une élasticité de pauvreté globale supérieure à l'unité. Ainsi, pour l'année 2008, des élasticités respectives de 1,11 et 1,27. Lorsqu'on considère les résultats sur l'ensemble du territoire national, entre 1985 et 2008, la valeur de l'élasticité de pauvreté globale diminue, passant de 1,45 en 1985 à 1,23 en 2008. Cela peut être considéré comme un signal de dégradation continue du bien-être des populations vivant en Côte d'Ivoire.

5- Conclusion

Cette Lettre de Politique Economique essaie d'expliquer la contribution des investissements directs étrangers à la croissance pro-pauvre en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés des différentes enquêtes réalisées par l'INS en 1985, 1993, 1998, 2002 et 2008. Nous avons effectué des calculs de

variations ou élasticités pour la vérification des hypothèses de recherche. Les résultats indiquent que la croissance est pro-pauvre lorsqu'on retient comme critère l'indice numérique de pauvreté et l'indice de profondeur de la pauvreté. L'étude révèle également que toutes les régions n'ont pas bénéficié

uniformément de la croissance. La plupart des régions du Nord enregistrent une élasticité de pauvreté négative ou inférieure à l'unité contrairement à celles du Centre et du Sud. Au regard de ces résultats, il importe de souligner la nécessité de lutter contre les profondes disparités régionales pour une meilleure

cohésion sociale des populations. La recherche de nouveaux appuis financiers et la réhabilitation des structures économiques et sociales de base dans

les zones susmentionnées mériteraient d'être inscrites au nombre des projets prioritaires en matière de stratégies de développement.

6. Références bibliographiques

Barrett C.B., Bezuneh M. et A. Abond (2001), « Income diversification, poverty traps and policy shocks in Côte d'Ivoire and Kenya », *Food policy*, 26(4): 367 – 384.

Fieldo G.S. (2000), « The dynamics of poverty, inequality and economic well-being: African economic growth in comparative perspective », *Journal of african economies*, 9(1): 45 – 78.

Kakwani N. (2000), « Growth and poverty reduction: an empirical analysis », *Asian development review*,

16(2): 75 – 84.

Kouadio Bénéié M. (2005), « Analyse de la pauvreté des chômeurs de longue durée en Côte d'Ivoire », *Economie appliquée*, 58(3): 105 – 130.

Lachaud J.P. (2007), « La mesure de la croissance pro-pauvres au Burkina Faso : espace de l'utilité ou des capacités ? » ; *Revue d'économie du développement*, 21(1) : 5 – 44.

Mwabu G. et E. Thorbecke (2004), « Rural development growth

and poverty in Africa », *Journal of African Economies*, 13(1): i16 – i65.

Ravallion M et G. Datt (2002), « Why has economic growth been more pro-poor in some states of India than others ? », *Journal of Development Economics*, 68(2): 381 – 400.

Sahn D.E. et S.D. Younger (2004), « Growth and poverty reduction in Sub-Saharan Africa: macroeconomic adjustment and beyond », *Journal of african economies*, 13(1): i66 – i95.

Adresse : 08 BP 1295 ABIDJAN 08

Tél. : 22 44 41 24

Fax : 22 48 51 68

E.mail : capec@afnet.net

Situation géographique :

Boulevard Latrille, près du Lycée

Classique d'Abidjan

Retrouvez-nous sur le Web
[http:// www.capec-ci.org](http://www.capec-ci.org)

Ceci est une publication de la CAPEC
Maquette : CAPEC
Impression : Reprographie du CIREs

La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CAPEC) a été créée en décembre 1992.

La CAPEC a pour mission de produire pour le compte de l'administration publique ivoirienne des travaux scientifiques destinés à éclairer davantage les décisions de politique économique du gouvernement. C'est une structure nationale de réflexion, d'information et de conseil au service de l'Etat et des autres agents économiques.

La Cellule assure également la formation continue des cadres de l'administration pour aider à la compréhension, à l'applicabilité et à l'efficacité des politiques économiques.

La CAPEC a trois supports de publications : Politique Economique et Développement (PED), le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) et la Lettre de Politique Economique (LPE).

La Lettre de Politique Economique rend compte de l'essentiel des résultats des recherches et des recommandations de politiques économiques publiés dans le PED et le BUPED. Elle est aussi utilisée comme support pour les chroniques économiques.

Depuis sa création, la CAPEC est financée principalement par l'ACBF (African Capacity Building Foundation / Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique) et le gouvernement ivoirien.

Les points de vues soutenus dans cette lettre ne peuvent être attribués au Comité de Pilotage, à la Direction et aux bailleurs de fonds de la Cellule, mais à leurs seuls auteurs.

Aké G. M. N'GBO
Directeur de la CAPEC